

déjà indiqué le but vers lequel doit tendre la thérapeutique. En effet puisqu'on a affaire à un agent connu c'est de le détruire ; et puisque cet agent a amené des désordres considérables de l'articulation, il faut les diminuer, et s'il en est temps encore les faire disparaître complètement. C'est le principe qui découle naturellement de la découverte du professeur de Berlin et qu'ont eu en France les professeurs Verneuil et Lanelongue. L'idée conçue, il s'agissait de trouver l'agent capable de remplir cette double indication.

En 1890 M. Lanelongue ayant eu à traiter un cas d'hypertrophie congénitale de l'avant bras, eut l'idée de tenter des injections profondes d'une solution très faible de chlorure de zinc. Il observa que l'hypertrophie diminuait et qu'aux tissus ramollis, s'en substituait un dur et fibreux. Après trois mois de traitement la malade était guérie. Ce succès le porta à expérimenter en grand sur des animaux sains d'abord, puis tuberculeux. Les résultats furent des plus heureux et tous les tissus injectés devinrent scléreux. Les suggestions tirées de ces faits ont été confirmées sur l'être humain et le traitement a fait son chemin.

Pour quiconque, médecin, se trouve en présence d'une application nouvelle d'un remède ou d'une méthode doit se demander s'ils sont préférables à d'autres non pas au point de vue empirique, mais à celui de la saine raison et du bon sens. En d'autres termes, il doit se raisonner son choix, parce que tout traitement qui ne supporte pas la critique doit être rejeté. C'est à ce titre que la méthode Lanelongue vivra, en dépit des controverses, et marquera un progrès de plus acquis à la science médicale. Il est parfaitement démontré par des coupes faites sur des animaux à différentes périodes de traitement que le chlorure de zinc a la propriété d'activer la prolifération des cellules du tissu conjonctif, d'augmenter leur vitalité, partant leur pouvoir phagocytaire. Il place le tissu conjonctif dans les meilleures conditions possibles pour pouvoir contrôler d'abord l'envahissement du baccille, l'empêcher de se multiplier ; puis de le détruire complètement et de s'y substituer. C'est si bien le cas, qu'un examen microscopique d'une tumeur blanche qui donnait la veille d'une injection une quantité considérable de baccilles, en contenait très peu les deux jours qui ont suivi l'opération et pas un seul cinq jours après.

Nous devons conclure que si certaines médications ont la propriété d'agir comme antiseptiques et régénérateurs de nos organes délabrés, le temps n'est pas loin où la médecine sera toute de prophylaxie et comme se plaît à dire M. le prof. Landouzy, le rôle du médecin ou du chirurgien se bornera à prévenir les maladies ; il sera le directeur de la santé, au lieu d'être le *guérisseur* des maladies.